



Procès-verbal du Bureau Directeur 22 janvier 2024 (en visio-conférence)

Présents : GALLET Bernard, HARENT Eliane, KERNEIS Hervé, MOREAU Florian, RIPERT Alain, SENEcloze Daniel, CORDURI-DAVIET Valérie

Absents : MOREL Carine, UROZ Frédéric, BOUSSUGE Martine, AURAMBOUT Stéphanie, BRECHET Sophie

Excusés : COLOMBANI Frédéric, COURTOIS Eric, PEAN Patrick, SCHUTTERS Thierry

Assistent : CADEI Franck, RENAUD Christine, MOUSNIER Géraud

La réunion est ouverte à 19h30 sous la présidence d'Alain Ripert.

La réunion est divisée en deux parties :

- Une première, afin de partager les différents éléments budgétaires avec les présidents de commissions et ce, afin de les libérer.
- La seconde partie, sur l'ordre du jour spécifique du BD.

Alain Ripert remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour la construction du budget.

FINANCES

Une synthèse des budgets consolidés laisse apparaître un manque de recettes sur trois axes :

- Suppression de la subvention du Conseil Régional à hauteur de 123 000 €.
- Allègement de l'adhésion des dirigeants à hauteur d'environ 45 000 €.
- Augmentation des salaires liée à la réglementation (CCNS) ainsi qu'à la conjoncture actuelle qui a incité la ligue à faire plus que la CCNS, soit environ 72 000 €.

Soit un minimum d'environ 240 000 € non remplacés à ce jour. Ces faits amènent chaque responsable de commission / service à une régulation de son budget, avec un suivi budgétaire très précis. Cette régulation devra être faite par tous élus et salariés ; chacune devra suivre ces directives afin de sécuriser l'avenir.

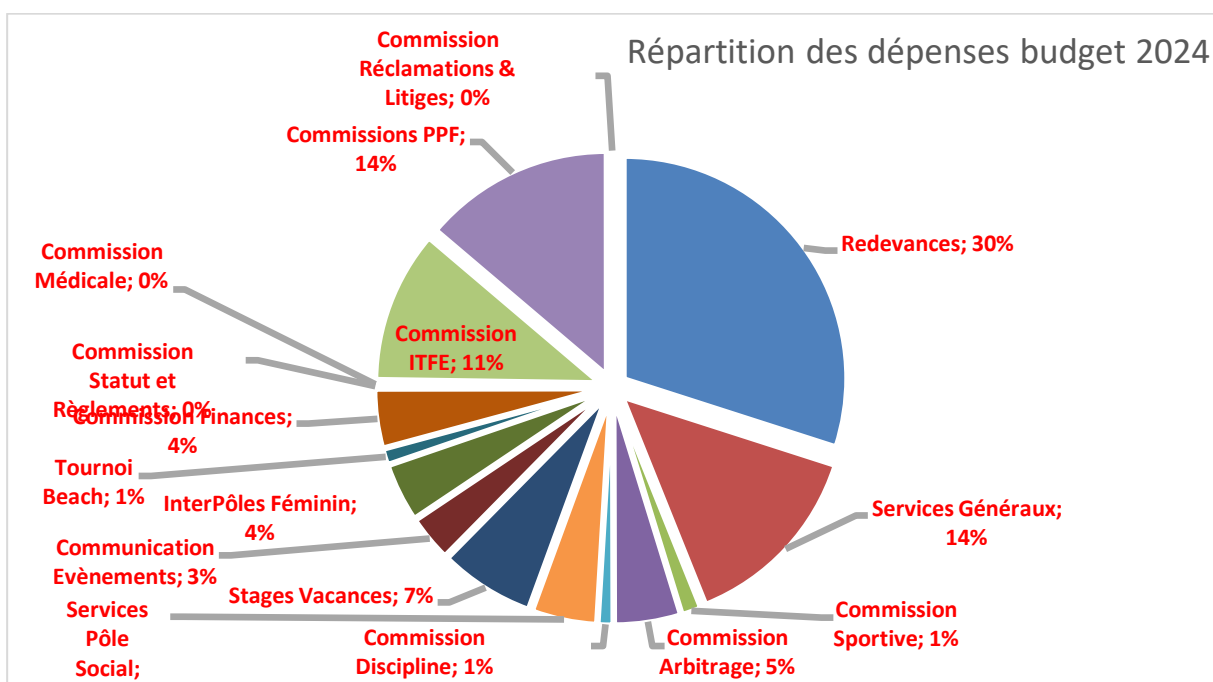
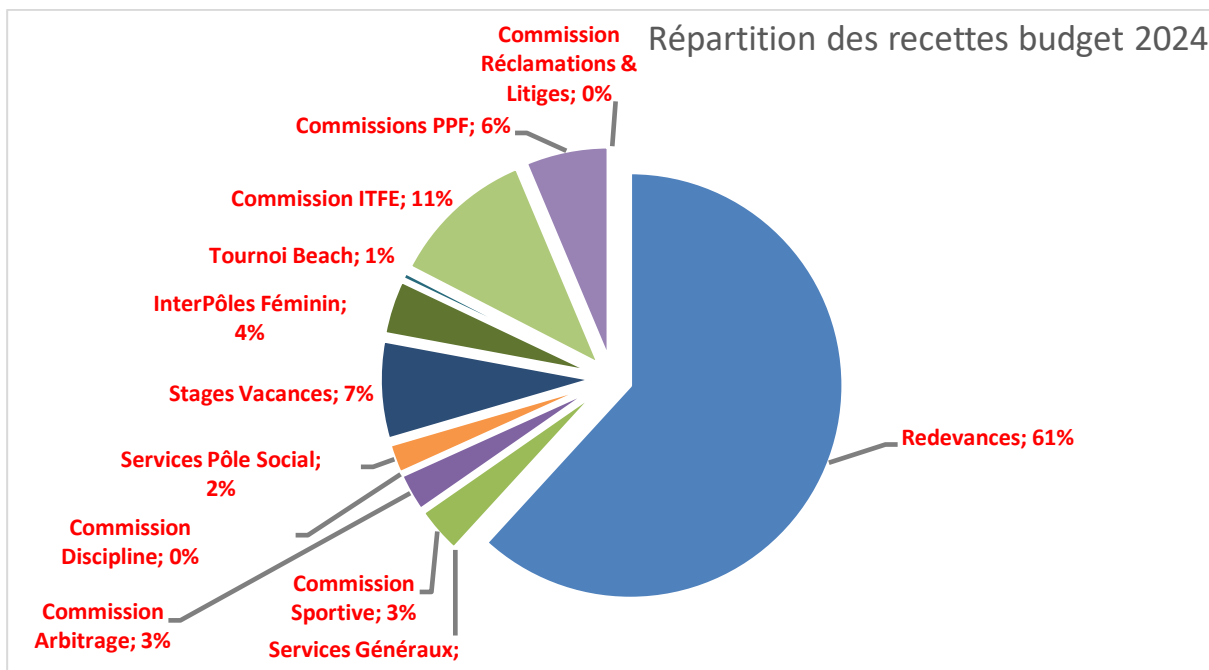
Aucun dépassement de budget ne sera admis ; des régulations seront faites régulièrement.

Au cours du Conseil d'administration du 16 décembre 2023, une présentation de la situation au 30 octobre 2023 a indiqué une situation déficitaire assez importante et un budget à - 243 000 €. Une réactualisation a été faite.

Les données du budget ont été revues notamment en baissant les frais de fonctionnement et les ressources humaines extérieures => une baisse de 5 %. Ce choix s'est révélé insuffisant. Une simulation a été faite avec une baisse de 10 % au niveau des frais de fonctionnement ; simulation qui s'est toujours révélée insuffisante.

Nous avons fait une quinzaine de versions de budget afin de présenter le projet du budget suivant :

	Base 43 000 licenciés					Base 43 000 licenciés						
	Budget 2024					OBJECTIF Budget 2024 entre -10% et -15%						
	RECETTES		DEPENSES		SOLDE 2024	RECETTES		DEPENSES		% Dépenses	SOLDE 2024	
	DETAILS	TOTAL	DETAILS	TOTAL		DETAILS	TOTAL	% Recettes	DETAILS			TOTAL
Redevances		2 316 646		1 159 153	1 157 493		2 316 646	61%		1 159 153	30%	1 157 493
Services Généraux				542 627	-542 627					540 992	14%	-540 992
Coûts Salariaux			198 137						206 502			
Frais de fonctionnement			244 018						234 018			
Dot aux amortissements			95 472						95 472			
Clubs irrecouvrables + douteux			5 000						5 000			
Commission Sportive		132 435		51 710	80 725		132 435	3%		50 936	1%	81 499
Coûts Salariaux			43 974						43 974			
Frais de fonctionnement			7 736						6 962			
Commission Arbitrage		108 939		192 460	-83 521		108 939	3%		182 688	1%	-73 749
Coûts Salariaux			94 742						94 742			
S-Traitance RH - Prestataires			34 975						31 478			
Frais de fonctionnement			62 743						56 469			
Commission Discipline		0		39 474	-39 474		0			38 122	1%	-38 122
Salaires et charges sociales			25 950						25 950			
Frais de fonctionnement			13 524						12 172			
Services Pôle Social		83 674		180 237	-96 563		83 674	2%		179 339	5%	-95 665
Coûts Salariaux			79 775						79 775			
S-Traitance RH - Prestataires			5 450						4 905			
Frais de fonctionnement			53 536						48 182			
Comités CTI			41 476						41 476			
Accompagnement GE	5 222					5 222			5 000			
Stages Vacances		279 355		287 658	-8 303		279 355	7%		263 655	7%	15 700
Stage Hauteville 3 semaines 120 enfants par semaine	211 180					211 180						
Coûts Salariaux			30 924						30 924			
S-Traitance RH - Prestataires			38 605						34 745			
Frais de fonctionnement			154 560						139 104			
Stage Chamousset 2 semaines 50 enfants par semaine	68 175					68 175						
Coûts Salariaux			16 708						16 708			
S-Traitance RH - Prestataires			9 595						8 636			
Frais de fonctionnement			37 266						33 539			
Communication Evénements		1 200		125 712	-124 512		1 200	0%		124 483	3%	-123 283
Coûts Salariaux			133 414						133 414			
Frais de fonctionnement			12 298						11 068			
Dotations Partenaires			-20 000						-20 000			
InterPôles Féminin		155 184		160 307	-5 123		155 184	4%		160 307	4%	-5 123
Coûts Salariaux			19 798						19 798			
Evénements Ponctuels		0			0		46 500	1%		0		46 500
Equipe de France F et U17						45 000						
Pôle emploi						1 500						
Tournoi Beach		19 061		43 985	-24 924		19 061	1%		40 635	1%	-21 574
Coûts Salariaux			10 490						10 490			
S-Traitance RH - Prestataires			8 075						7 268			
Frais de fonctionnement			25 420						22 878			
Commission Finances				162 356	-162 356					161 838	4%	-161 838
Coûts Salariaux			157 176						157 176			
Frais de fonctionnement			5 180						4 662			
Commission Statut et Règlements				8 491	-8 491					8 391	0%	-8 391
Coûts Salariaux			7 487						7 487			
Frais de fonctionnement			1 004						904			
Commission Médicale				1 450	-1 450					1 450	0%	-1 450
Coûts Salariaux			1 450						1 450			
Frais de fonctionnement			0						0			
Commission ITFE		395 792		451 209	-55 417		415 792	11%		424 674	11%	-8 882
Coûts Salariaux			274 309						274 309			
S-Traitance RH - Prestataires			125 000						106 250			
Frais de fonctionnement			51 900						44 115			
Commissions PPF		237 531		565 664	-328 133		237 531	6%		533 472	14%	-295 941
Coûts Salariaux			269 218						269 218			
S-Traitance RH - Prestataires			118 808						106 927			
Frais de fonctionnement			177 638						157 327			
Commission Réclamations & Litiges				457	-457					457	0%	-457
Coûts Salariaux			457						457			
Sous-Totaux		3 729 817		3 972 950			3 796 317			3 870 591		
Résultat		-243 133					-74 274					
TOTAUX		3 972 950		3 972 950			3 870 591			3 870 591		



Les grandes lignes budgétaires sont présentées par service & commission, avec les points ci-dessous qui seront confirmés ou pas par l'équipe qui prendra la direction de la ligue au mois de juin prochain :

- Redevances : augmentation de l'adhésion de 1€, hormis au niveau de la licence dirigeante
- Services généraux :
 - Augmentation de la masse salariale afin d'être en adéquation avec le choix effectué au mois de décembre de prendre une personne complémentaire afin d'aider Géraud Mousnier dans ses missions.
 - Baisse des honoraires (avocats, ...)
 - Etude d'une nouvelle baisse des frais de fonctionnement

- Commission Sportive : le budget a peu bougé. Florian Moreau indique que les frais de fonctionnement ont été revus à la baisse et communique le nouveau budget.
- Commission d'arbitrage : une nouvelle étude a été faite avec le réalisé 2023. Il est demandé à la commission de baisser les frais de fonctionnement et de sous-traitance de 10 %.
- Commission de discipline : une demande de baisse de 10 % des frais de fonctionnement est faite en faisant des réunions en visio afin de limiter les frais de déplacement.
- Service Performance Sociale :
 - Il est demandé une baisse de 10 % sur les frais de fonctionnement et la sous-traitance.
 - Il a été ajouté l'aide du CTI portant sur la mise en place du Groupement d'employeurs, et l'accompagnement spécifique du GE pour 5 000 €, pour ses débuts.
 - Stages vacances : le 1^{er} budget était négatif ; après révision, le budget a été revu avec un bénéfice de 15 000 €.
- Commission Communication / Evènementiel : il est demandé de réduire les frais de fonctionnement de 10 %.
- InterPôles Féminins : le budget devrait être à l'équilibre (moins de sollicitations de mini-bus)
- Evènements ponctuels (en lien avec tous les services et commissions) :
 - Nouvelle ligne qui regroupera les matches des équipes de France et la réception des U17 Equipe de France. A ce jour, nous n'avons pas d'informations très précises permettant de détailler les recettes et les dépenses. Ainsi, seul le résultat net est affiché à partir des informations reçues d'autres ligues ayant réceptionné ce type d'évènement.
 - Evènement sur l'emploi
- Service Beach : baisse de la sous-traitance et des frais de fonctionnement à hauteur de 10 %.
- Services finances : une baisse sur les frais de fonctionnement.
- Statuts et Règlementation : peu d'éléments au budget.
- Commission médicale : pas d'impact.
- Service ITFE : il est demandé au service de baisser la sous-traitance et les frais de fonctionnement de 15 % (en proportion du budget global du service) ainsi que de chercher des ressources financières plus importantes.
- Commission PPF : baisse de 15 % sur le résultat (en proportion du budget global).

Tous ces éléments permettent d'améliorer le résultat prévisionnel en le positionnant à -74 000 €.

Comme cela se doit, le projet du budget ne prend pas en compte les amendes de quelque nature que ce soit ; ce poste d'amende est, a priori, d'environ 50 000 € pour 2023.

Si chacun se tient aux objectifs, un équilibre doit être possible.

Valérie Corduri-Daviet indique que les « coupes » annoncées permettent d'avoir une vision plus intéressante et notamment proche d'un équilibre : cela est très positif. Par contre, une demande de réévaluation des frais de déplacement, à la hausse, est demandée, pour 500 € pour la commission Statuts & Règlementation. Un certain nombre de salles doivent être visitées avant juin ; ces visites nécessiteront des déplacements (deux nouvelles personnes intègrent la commission).

Bernard Gallet indique qu'un COPIL Formation a lieu vendredi matin ; ils prendront en compte les demandes faites d'améliorer le résultat net de 20 000 €.

Frank Cadei précise que les titres professionnels vont être revus, avec moins de certifications et donc un impact sur les coûts (sous-traitance RH) ; l'impact ne sera visible qu'en 2025 (titre 4 et titre 5).

Une seconde réunion sur les tarifs de l'ITFE est prévue d'ici une dizaine de jours.

Concernant le PPF : pour rappel la politique du PPF en Région est une déclinaison de la Direction Technique Nationale ; une grande partie des actions mises en place est liée aux directives nationales, donc avec peu de marge de manœuvre.

En cette fin d'olympiade, les instances et le gouvernement lancent des audits notamment sur les fonctionnements des fédérations.

Les jeux olympiques, quels que soient les résultats, entraînent des réaménagements des PPF pour toutes les fédérations ; cela impliquera, de la part de la DTN, une stratégie globale à partir de 2025.

A ce jour, aucun aménagement n'est à envisager, mais en interne, nous devons trouver des solutions d'optimisation de nos sites. Ce qui signifie que peu d'éléments de budget peuvent évoluer sur 2024. Toutefois, une étude précise doit être réalisée afin de réduire le budget : il est difficile de savoir si l'objectif de 15% peut être atteint.

Chaque commission et service se doit de repenser ses projets et son organisation afin d'atteindre les objectifs budgétaires fixés ; cela permettra de garantir les emplois et la continuité de la structure.

Une journée de travail est prévue demain sur la thématique des bons de commande : les dépenses devront passer par le biais de devis et de commandes grâce à un niveau d'autorisation spécifique à chacun.

Un suivi plus pointu concernant les notes de frais sera aussi effectué.

Il est rappelé que les véhicules de service doivent être utilisés en priorité. Pour 2024, aucune note de frais salarié ne sera remboursée si un véhicule de service est disponible.

Les personnes présentes approuvent la proposition budgétaire.

Ces informations seront renvoyées dès demain aux élus et aux salariés en responsabilité afin d'étudier dans le détail leur budget et atteindre les objectifs fixés ce soir.

Des rencontres, mises en place par Géraud Mousnier, sont prévues sur les aspects marketing : soirée sponsoring par la Caisse d'Épargne, structures travaillant pour le rugby, ...

Le modèle des stages doit être revu à l'avenir : économique, RH, ...

Un rappel du fonctionnement des matches de l'équipe de France est fait. Le principal levier est la vente de billets VIP à nos partenaires. Les présidents de comités et ligue ont leur billet pris en charge par la FFHB et la ligue prend en charge les repas. Il est important que tous ces points soient déclinés lors des réunions de préparation qui auront lieu prochainement.

Alain Ripert prend des informations sur différentes régions mais un bénéfice de 20 000 € semble optimiste pour la capacité des salles dont nous disposons. Sur des régions comparables à la nôtre, matière de capacité, le bénéfice est plutôt entre 10 et 15 000 €.

A ce jour, des réflexions sont en cours dans le Grand Est quant à l'organisation du PPF.

RESSOURCES HUMAINES

- ✓ Une personne est identifiée à ce jour, afin de pourvoir aux missions de l'arbitrage. Le dossier suit son cours, avec un CDD jusqu'à fin août 2024.
- ✓ Le HBCAM a des problématiques temporaires de RH et sollicite la ligue afin de pouvoir disposer de quelques heures de sollicitation de l'un de nos collaborateurs. Le dossier est en cours d'étude et, s'il aboutit, il s'agira de mise à disposition avec une convention à écrire entre les deux structures. Le salarié de la ligue devra rester dans le cadre du temps de travail autorisé. Pour les

rencontres officielles, un salarié de la ligue ne peut pas être responsable officiel d'équipe durant son temps de travail. Une réorganisation du temps de ce collaborateur au sein de la ligue doit être vue dans sa globalité.

- ✓ Poste à pourvoir en CDD afin d'aider la ligue à se structurer : une candidature est retenue. Elle dispose d'une expérience RH et de gestion des procédures. Le Bureau Directeur valide cette candidature ; elle sera contactée afin de concrétiser le dossier.
- ✓ Remplacement d'Any Bernal : plusieurs entretiens ont eu lieu et mettent en avant trois profils intéressants. Après échanges avec les différentes personnes, le Bureau Directeur valide un profil et un échange est prévu demain avec la commission de discipline.
- ✓ Poste sur la performance sociale et contrat de Chloé Masseron : le contrat se termine dans les semaines à venir. Une étude sera lancée dans les jours à venir afin de lister les missions affectées à la performance sociale ainsi que les temps sur chaque mission afin de déterminer combien d'ETP sont nécessaires pour les mener à bien. La décision concernant la suite à donner à Chloé Masseron est décalée de quelques jours afin de prendre la mesure de toutes les missions à mener. Franck Cadei précise que le rapport sorti par la commission d'enquête sur les défaillances du sport français, montre un nombre de points importants à prendre en compte et, une majorité de ces sujets, relève de la performance sociale.
- ✓ A noter qu'à ce jour les formations services civiques sont en suspens par décision de France Service Civique. La FFHB traite le dossier, mais il est peu probable qu'en 2024, ce volet puisse faire partie des missions à mener.
- ✓ Gérard Stacchetti souhaite renouveler son CDD et non pas avoir un contrat en CDI. Un point sera à nouveau fait avec lui.

AUTRES POINTS

- Une cooptation au CROS jusqu'au 22 juin afin de remplacer Christian Levarlet doit être faite car le CROS ne peut pas débattre.
- Daniel Senecloze est proposé, de par sa connaissance financière. Aucune autre personne ne se propose. Sa candidature est actée.
- Certains comités n'ont pas communiqué leur bilan financier à la FFHandball ; ils seront contactés directement par la FFhandball.
- Assemblée Générale du 22 juin 2024 : des recherches sont en cours. Daniel Senecloze indique que St Donat dispose d'un amphithéâtre ; il serait intéressant de prendre contact avec eux afin de connaître les conditions.
- Valérie Corduri-Daviet a pris contact avec la FFHandball quant à la possibilité de réduire les délais entre les AG des comités et l'AG de la ligue : en attente de réponse. Cette possibilité ne remet pas en cause les délais de dépôt des listes et des projets pour l'élection de la future équipe : cela reste à quatre semaines.
- Concernant l'AG des comités, le Comité Rhône Métropole indique qu'il ne dispose pas de candidat, avec une dead-line au 30 mars 2024 pour le dépôt de liste. A défaut de liste, celui-ci sera sous la tutelle de la ligue. Une étude doit être faite quant aux statuts et règlements du comité concerné (indiqué à huit semaines et datant d'avant la fusion).
- Concernant les matches internationaux, le souhait avait été émis concernant un binôme quant au pilotage :
 - Pour Clermont-Ferrand, ce sera Gilles Mesonnier
 - Pour St Chamond, à déterminer
 - Une formation sur les violences a été mise en place avec les salariés ; Géraud Mousnier propose que ce dispositif soit mis en place, notamment en lien avec le positionnement élus / salariés, ... La prise en charge par l'AFDAS est en cours d'étude.

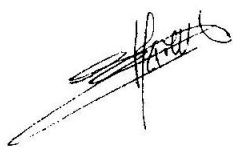
- ✓ La constitution de la commission Litiges et réclamations a été soumise et validée, au Bureau Directeur, par vote électronique en semaine 02 de 2024 :
 - Membres : Bernard Padovani, Clément Pichonnier et Valéry Raveyre

La réunion est levée à 21h50.

Le compte-rendu est validé :

- Pour : 9
- Abstention : 0
- Contre : 0

Eliane HARENT, Secrétaire Générale



Alain RIPERT, Président

